PIN SEASTRES PAR AN—payables fix mois d'asecer et no a'abonno pas pour moins d'an-anAutre abonnoment ne ceta arrêté, à moins que les arérages no soient payés, et à moins que colui qui voudra
uspendro son abonnoment, n'en sit fait connaître so- inéntion par écrit au surrau de L'ABEILLE, buit jours
tant l'entraission, de surrate content. vant l'expiration de scinestre contant.
Les avis se publient en Anglais et en Français, et

on n'en adniet pas dans une seule langue. Le prix est e'une piastre pour nex Lienes, ou moine, pour chaque insertions, la première comptant double. Les avis dont le nombre d'insertieus ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à co qu'on les arrête, aux frais de coux

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les

à des prix raisonnables. mement pour la campagne ne se a recu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer égulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resterent à la

POUR LOUISVII LE ET CINCINNATI. Tie bateau & vapeur très-connu, OHIO, capitaine L. Young, symt i plus grande partie de son frei engé, partira incomment; pour la nance du net ou pour passage, s'adresser à bord on à TOURNE & BECKWITH,

Rue de la Nouvelle-Levée, No. 23 et 29. Pour Louisville, Cincinnati et les Ports Internrediaires.

Le bateau-à-vapeur CORDAIA, capitaine Knight, partira du bas du chemin à coulisses pour les ports susdits les lundis, mercredis et vendiedis, à untit un quart, avec la malle des Etats-Unis; et reviendra les ouardis, leudis et samedis à midi. Les parragers doivent se trouver ponctuels à bord à l'heure. voyages du dimanche sont suspendus jusqu'à nouvel or-die. Les chars partent de la ville à midi et arrivent à l'heuredu débarquement des passagers. 6 nov POUR LE HAVRE

Le beau navire AUGUSTA, enpitaine Trott, syant la plus grande purtie de son chargement en-gagée, partira sons neu. Pour le fret de 200 ba-ries, s'auresser à PJTRICOU, ou à LH GALE.

Zement prêt, partira, si le tems le permet. le ter de tevrier. Pour passage, syant de beaux emmén agencias pour quatre passagers, s'adresser à bord, an poteau 70, ou de profondeur.

G VANCE & R GAMBLE,

Le Lot No. 3 mesure 57 pieds 8 poures de face à la POUR LA MOBILE (Par le fleuve.)

Le gociette SARAII. capitaine Stark, a la montié du fret engagé, parlira incessamment; pour la balance du fret ou pour passage, s'adresser à TOURNE & BECKWITH. Ruede la Nouvelle Levée, No. 28 et 23. A VENDRE, OU A FRETER. La Goelette FANNY, capt. Butler, construi

i Baltimore, fine voilière et doublée en cuivre, s'a-irceser à J. THAYER & Co. rue des Magneins No. 29 POUR APALAUHICULA La goèlette ATLANTIC, doublée en cuivre, capitaine S. Sawyer, ayant une partie de son fret engigés, partira incessamment. Pour le reste du

Tret ou peur passage, s'afresser à bord, vis à-vis la ru Conti, ou à TOURNE & BECKWITH, Nouvelle Levée, No. 28 et 29. t Doin BRAZORIA, (Texas.)
La goèlette Packet MONTGOMERY, cantaine Smith, elle est neuve, tire peu d'eau, est
loubiée en cuivre, a une partie de son fret engagé,
et partira bientôt. Four le reste de son fret ou pour pasesge, s'adresser à bord, vis à vis la rue St. Louis, ou à
TOURNE & BECKWITH,
Nouvelle Levée Nee 90 et 90. LUCK BRAZUKIA, (Trxx

Nonvelle Levée, Nqs. 28 et 29. POUR LA HAVANE (vià Key West).

La fine voitière PHCENIX, doublée en cuivre, capitaine E Spicer, partira positivement le 20 courant et recevra 30 ou 40 passagers de plus.—

b'adlesser à bord, vis à vis la rue Controu à TOURNE & BECKWITH, Nilet Levée, no 28 et 29. A LOUER OU A FRETER. La gone tie doublée en cuivre, AIGLE, capi-nine G W Ashby, porte un fret de 750 baris— S'auresser pour les conditions, à bord, ou à TOURNE & BECKWITH.

A FRETER OU A LOUER. La goelette ne ive et doublée en cuivre CAL-LAO, capitaine S Pool. Pour conditions s'adres-LAO, capitaine S Pool. 1 our commissione a active a Lord, via à vis les magasins bless, ou à TOURNE & BECKWITH.

POUR ST. YAGO DE CUBE OU LA HAVANE

La polaére espagnole VISCAYNA, capitaine
Cauac, ayant une partic de son chargement engatée, partira sous peu.

Pour fret ou passage s'adresser à

J PRATS & FILS,

The Sta Annual of the state of the s

12 janv
POUR LIVERPOOL. navire neuf, et doublé en cuivre, le CA-I.a navire neuf, et doublé en cuivre, le CA-Trois Lots de terre situées au faubourg St. Marie, ayant THERINE, capitaine Hogh Longmier, est maintenant pret à prendre son chargement pour le pout soudit. Pour fiet ou passage, ayant de beaux emmé-tagemens pour quatre passagers dans la chambie, s'a-tagemens pour quatre passagers dans la chambie, s'a-

Le Drick Dien connu, Genéral SANTAANNA, l'apitaine Vaustauren, syant la plus grande partie let sendossés à satisfaction et hypothèque. Le plan est con chargement engagé, partira sous peus peus le jour de la vente. Le plan est pour le teate du fret, ou passage, s'adresser à gianv M. S. CUCULLU LAPEVRE & Co.

27 déc G. W. MORGAN shériff.

Peinture & Vitrerie.

A. MONDELLI,
PEINTRE, DECORATEUR, D'ENSEIGNES &c.

sont au nombre de 14. M. Elet compte de partir pour St. Louis, vers le commencement d'avril prochain.

in v-3 is P. - CUCHET KERNION, agen
TAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier
District Judiciaire.—John P. Henderson, débiteur in District Judiciaire,—John P. Henderson, contre ses cré neitre, enisine, etc. Les dits terrains, etc. sont les maitre, enisine, etc. dits terrains, etc. sont les maitre, enisine, etc. créé pour les débiteur in pour payer et aatisfuire le dit demandeur, montant & 50, propriétés hypothéquées par le demandeur, montant & 50, commissionnaires, marchands en gros, détaillans commissionnaires, des des després par cent par an, & dater des devisite le l'Etat de la Levisiane, avis les arésentes aux eréanciers dudit pétit G. W. MORGAN, shérif.

15 janv G. W. MORGAN, shérif.

15 janv G. W. MORGAN, shérif.

16 dejanvier 1830, (contrasigné) J. L. Lewis, gref. Jugement enrégistré sur le disket des jugements page de la les des propriétés propriétés hypothéquées par le demandeur su défandeur; commissionnaires, marchands en gros, détaillans commi

lea chiffina de toates espèces (excepté ceux de laine) qui sevra en lea chiffina de toates espèces (excepté ceux de laine) qui sevra en lea chiffina de toates espèces (excepté ceux de laine) qui sevra en le seria gabin, Na. 90, rue de Charues.

LAFFIN & ROWN.

15 janv—3in

LAFFIN & ROWN.

15 janv—3in

LAFFIN & ROWN.

16 janv—3in

LAFFIN & ROWN.

ARMAND MARIGNY,

As Rail Road.

VENTES PAR LE SHEIRF.

intleton S W Waters vs. Edward McGawler COUR DE DISTRICT—En vertu d'unordre de sairie et de vonte à moi adressé, il sere vendu à la Bourse du Hewlest, encoignure des rues de Chartres et de Saint. is, le mardi 5 février prochain, à une heurs p m. e nègre mommé Titus, agé d'environ 18 ans, Conditions de la vente-comptant.
5 janv G WMORGAN, shérif.

G WMORGAN, sheeff.

Gurlie & Guillat contre la veuve de Charles Victor GougDAN 1.A COUR DE PAROISSE,—En verre
d'un ordre de saivie et la laccourte d'un ordre de saisie et de vente, à moi adressé, i sera vendu en cette ville, à la Bousse, à l'encoignum de rues de Chartres et St Louis, le vendredi 30 janvier 1835, 4. décrites dans le dit ordre de saisie et de vente,

TROIS LOTS DE TERRE situés dans le faubours Washington, au bas de la ville, et désignés par les Nos 1 et 2 du 3ème, carré ou ilet; et le No. 1, du 4ème ile ayant [meeure américaine] la dimension suivante, savoire LE LGT No. 1, du 3ème ilet, formant l'encoignure, mesure 52 pieds, 10 pouces, 6 lignos de face à la rue Leseps, sur 115 pieds de profondeur et de face à la rue Mo-

LE LOT No. 2, mesure 47 pieds, 8 pouces à la rue
Morean, sur 158 pieds, 2 pouces, 6 lignes de profondeur;
le lot No. 1, du quatrième ilet, formant l'encoignure, sucsure 52 pieds, 10 pouces, 6 lignes de face à la rue de
France, sur 115 pieds de profondeur et de face à la rue
Moreas; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui
se trouvent sur les trois lois ci dessus mentionnés.
tout conformément au plan du dit faubeurg Washington,
(tré par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 25 février 1832,
et déposé en l'étude de Gustave Legardeur, not pub.
Conditions:—Comptant. LE LOT No. 2, mesure 47 pieds, 8 pouces à la rue

posé en l'eraue de Conditions:—Comptant.
G. W. MORGAN, Shérif. Le bateau à vapeur BALTIC, capitaine W. Baidwin jr. sera prot à recevoir du free anjourd'hui 20

D'iero Jos. Tricou contre Charles Louis Pietre Janum

ANS LA COUR DE PAROISSE.—En vortu

d'un ordre de saisie et de vente, à moi adressé, il sera vendu en cette ville, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, jeudi 29 janvior 1835, à une thèque spéciale. GW MORGAN, shérif.

\$1133 33 1-3, payables le 2 de mars 1835, en un billet en-dossé à autistaction et Lypothèque jusqu'à parfait paiement t le reste comptant. G. W. MORGAN, Sherif. 27 déc

Curlia & Guillot es. Charles L.P. Junin. DANS LA COUR DE PAROISSE-En verte d'un ordre de seisie et de vente à moi adressé, il se-a vendu en cette ville, à la Bourse, au coin des rues Char-ces et St. Louis, le jeudi, 29 de janvier 1635, à 1 heu. e de

Les propriétés mentionnées et décrites dans l'ordre de isie et de vente, comme suit : Un Carré ou liet désigné par le numéro 13, su faubour; POUR LIVERPOOL, (passage sent).

Le navice anglais de premère classe, le CATHERINE, capitaine Longmier, ayant son chargement prêt, partira, si le terns le permet. le ler

> Le Lot No. 3 mesure 57 piets 8 pontes a de lace 2 is dite promenade dus Bons Enfans, sur 120 de profondeur. Le Lot No. 6, mesure 58 pieds 6 ponces de face 4 la tue Lerseps, sur 138 pieds 10 pouces de p ofondeur. Le Lot No. 7, m. sure 58 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lesseps, sur 138 pieds, 10 pouces de profondeur. Le Lot No.8, mesure 55 pieds 7 pouces et 4 lignes de

> Et le Lot No 9, mesure 58 pieds 6 pouces de face à le rue de France, sur 139 pieds 10 pouces de profundeur, en-semble avec toutes les amélierations qui s'y trouvent, sur le dit earré ou l'et sans aucune réserve, conformément un plan du dit faubourg Washington, tiré par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 25 tévrier 1932, et déposé en l'étude d'Oc ave de Gustave Le Gardeur, not. public. Oc ave de Gustave de Conditions : comptant.
>
> G W MORGAN, shériff

G W MORGAN, sheriff
Gurlie & Guillotcontre Charles C. P. Janu.

ANS LA COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de saisie à moi adressé, il sera vendu à la Bourse, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis

voir :-Trois Lots de Terre s'adjoignant, et situés dans le faubourg Washington, au bia de la ville, désignés par les nu méros un, deux et trois, du second list, et mesorant chacur méros un, deux et trois, du second liet, et mesurant chacun (au pied américain) comme suit :— Le lot No. 1 aitué à l'encoignuro du Chemin Public et de la rue Leaseps, 40 pieds de tace au Chemin Public, près do la Levée sur deux-cent-dix-neuf pieds 4 pouces, 4 lignes de profondeur du côté de la rue Lesseps, deux cent nouze pieds, deux pouces une ligne de profondeur du côté du lot No. 2 et 39 pieds onze pouces de large á sa limite inférieure.

Lot No. 2, mesure 40 pieds de face au Chemin Publie, sur deux cent douxe pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur, du côté du lot No. 1, deux cent quatorze pieds, 11 pouces sept lignes de profondeur du côté du No. 3, et 39 pieds onze pouces de large à sa limite inférieure. onze pouces de large à sa limite inférieure.

Lot No. 3, mesure quarante pieds de faceau Chemin Public, sur deux cent quatorze pieds 11 pouces sept lignes de profondeur du côté du lot No. 2, deux cent dix sept pieds 9 pouces, 5 lignes de profondeur du côté du lot No. A vis les magasins bleus, ou à de l'actrente i.euf pieds II pouces de largeur à sa limite inferieure, ensemble avec toutes les améliorations qui sont rue de la Nile Levée, no 28 et 29. dessus, aussi bien que le Chemin Public, la levée, et toute

POUR LA HAVANE.

Le brick espaguol fin voilier et doublé en euivre LA LUISA, capitaine Delgado, ext prêt à
recuvoir du fiet et des passagers, pour le susdit
on. Ha nuc rès-belle chambre pour loger des passacrs. S'adresser à GARCIA, BUYO & Co.,
12 janv Rue Ste, Anne, No. 34.

POUR LIVERPOOL.

ANS LA CUUR De plos l'Ried Cox, tuteur des enfants mineurs de feu Thomas L. Herman. En vertu d'un writ
de fier facias à moi adressé, il sera veudu à la Nouvelle
Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis, Sainedi, 31 janvier prochain, à une heure après midi.
Un Lot de terre situé au faubourg Marigny, rue des
Champs Elysés près la rue du Craps, syant 60 niede de
POUR LIVERPOOL. DANS LA COUR D. DISTRICT. - James F. King contre Nathanul Company

medi, 31 ianvier prochain, à une heure a près midi.

Un Lot de terre situé au faubourg Marigny, rus des Champs Elysés près la rue du Craps, ayant 60 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, avec deux maisons habitables et autres bâtisses.

Trois Lois de terre situées au faubourg St. Marie, ayant chapung 30 pieds can à la rue Rescong près la rue propagation.

Et un lot de terre situé dans la rue Foucher, faubour, le sasse à bord, vis-à-vis du poteau no. 90, ou au bureau de GVANCE & R GAMBLE, rue de la Douane, no. 51.

POUR VERA-CRUZ,

Le brick bien connu, Général SANTA ANNA,

Le brick bien connu, Général SANTA ANNA,

Conditions de la vente: 6 et 12 mois de crédit, en billes endes de la contraction de la con

Banque de la Cité de la Nouvelle Oriéans, vs. Charles Peintife & Vitrerie.

A. MONDELLI.

PEINTRE, DECORATEUR, D'ENSEIGNES &c.

INFORME respectueasement ses amiset le public qu'il continue d'entreprendre tout ouvrages de peinture et viterie, collège de tentures &c., fait les enseignes dans le viter prochain, & I heure apprès midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette viterie, collège de tentures &c., fait les enseignes dans le viter prochain, & I propriété mentionnée dans le dit ordre de saisin et déveit en programme en la dévit en propriété mentionnée dans le dit ordre de saisin et déveit en propriété mentionnée dans le dit ordre de saisin et de vante et déveit en propriété mentionnée dans le dit ordre de saisin et de vante et déveit en propriété mentionnée dans le dit ordre de saisin et de vante et déveit en propriété mentionnée dans le dit ordre de saisin et de vante et déveit en propriété mentionnée dans le dit ordre de saisin et de vante et déveit en propriété mentionnée dans le dit ordre de saisin et le publique et déveit en publique et de vante et déveit en propriété mentionnée dans le dit ordre de saisin et le publique et de vante et déveit en propriété mentionnée dans le dit ordre de saisin et le publique et de vante et déveit en propriété mentionnée dans le dit ordre de saisin et le publique et de vante et de vante et déveit en propriété mentionnée dans le dit ordre de saisin et le publique et de vante et de vante

vitrerie, collage de tentures &c., fait les enseignes dans le plus beau genre; simples et à sujeta.

Instation de toute espèce de murbros et boiseries; le décor dans fonte son étendus; théâtres, salons, vestibules, contrèes &c., en penature à l'huile et aussi à la détrempe.

Constamment à son inagasin on trouvers, peinture, huile, essence &c. Aussi, un assortiment complet de verres à vitres et à tableaux, tant en gros qu'en détail, à des prix inoilérés.

N. B. Il espèce qu'une longue expérience et le zèle qu'il mettra pour servir ses amis et le public en général et les prix les plus modérés lui feront mériter la continuation des mé:nes faveurs.

Ville ; la propriété mentionnée dans le dit ordre de saisi et de vente, et décrit comme suit :

UN TERRAIN IRRÉGULIER stitué dans le faubourg Saulet, y comprisente : s rue. Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Rooffignac et la Course; mesurant environ cent vinut pieds 4 pouces de face, sui Tchoupitoulas (mesure anglaise) nois des de face sur la Nouvelle Levée (mesure anglaise) 360 pieds sur la ligne du côté vers la rue Rouffignac, qui traverse la me Tchoupitoulas à la Nouvelle Levée, et semettra pour servir ses amis et le public en général et les prix les plus modérés lui feront mériter la continuation des mé:nes faveurs.

mé:nes faveurs.

Oct 24

TATONSIEUR J. A. ELET, membre de l'Université

1. de 8:. Louis, vient d'arriver en cette ville et réside
actuellement à l'ancien couvent des Ursuiniers où il recevra
les personnes qui voudront lui parler. Les bâtisses de la
susdits Université étant achevées, il est autorisé à admettre quelques élèves de plus, quoque le nombre actuel se
inoute à 130, dont 36 sont Louisianais. Les professeurs
sont su nombre de 14. M. Est compte de partir pour St.
Louis, vers le commencement d'avril prochain.

1117-318

P. -UCHEP K-ANION, agen
TAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier

District Judiciaire,—John P. Henderson contre ess
cré unciers—Attendu que John P. Henderson, débiteur in
le le le le le de le de de le maite, etc. Les dits terrains, etc. sost les
propriétés hypothéquées par le demandeur su défunder; il

An Rail Road.

COUR DE PAROISSE

N verte d'un writ de fleri figelas à moi adressé, il se-la vendu à la Bourse Hewirft, à l'encoignure des rues de Chartres, et St Léuis, le martii 12 de fevrier pre-chain, à une heure de l'après midit l'esclave Eliza et son fils George, esi-is dans l'effeire de P. J. Tricou. ns—complast.

G W MORGAN, sharff. 10 janv COUR DE PAROISSE. Les héritiers d'Ives Lemonier contre PA Flocheurs,

N verte d'un ordre de la cour amoi adressé, il sera endu, & l'encoignure des rues St. Fierre et Royale,

en cette ville, mercredi, 23 da courant, à 11 houres de Une quantité de gregne-compant. G. W. MORGAN, chérif. Une quantité de drogues &c. saisies dons l'affidre ci

COUR DE DISTRICT. Robert Forriday & co. contre Robert A. Wright-N vertu d'un ordre de neri faciss à moi adressé, il sera vendu, sur les lieux, à l'encoignure des rues de la Commune of Carondelet, mardi 31 janvier, & 11 houres do

Quatre vis de presse à co'on, avec leurs garnitures saisies dans la cause ci-dessas. Conditions—comptant. 19 janv G W MORGAN, shérif.

un arpent et 45 pieds de face sur la dite route, et trois ar-pons de profondeur, y compris toutes les bâtisses situées sur le dit terrain, borné d'un côté par la prepriété de François Perrault, et de l'autre côté par la propriété de Marianne Wiltz, saisi dans l'affire ci-derens

Conditions: \$3500 comptant avec interêt, frais de protêt et frais de procès;\$3500 à un an do crédit en billet

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le bateau à vapeur LOUISIANA, capitaine Massia, ayant la plus grande partie de son chargemens enguéc, partira, sans délai.

Pour la balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bordou à rue de la Nile-Levce, no 28 et 29.

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur CORSAIR, Le bateau-à-vapeur CORSAIR, capitaine Knight, partira du bas du chemin à coulisses pour les ports

susdits les louisses pour les ports

Le sconditione de la course de saissée, savoir:

UN LOT DE TERRE situé dans le faubourg Washington, au bas de la ville, dégigné par le No. 4 du second carré ou ilet, ayant (nesure américaine) 46 pieds de fuec au chemin public, près de la Levée, 217 pieds, 9 pouces, 6 lignas de profondeur du côté du lot No. 5, et 39 pieds, 7 pieds, 9 pouces, 3 lignas de profondeur du côté du lot No. 5, et 39 pieds, 11 pouces de large à sa limite infúrieure; ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, sussible que le chemin public, la levée, et toute la batture du faubourg Ste. Marie, ayant 31 pieds 10 pouces' de fauce sur la rue du Camp, sur 170 pieds 6 pances de profondeur, du côté du lot No. 5, et 39 pieds, 7 pieds, 9 pieds, 11 pouces de large à sa limite infúrieure; ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, sussible que le chemin public, la levée, et toute la batture du batture du carre du la batture du fautourg Washington, liré par Jos. Pilié, voyer de la ville, le 25 février la ville et déposé en l'étude de G. R. Stringer, mot, public, le sus de la la batture du fautourg la promotion de suite de vente suite et devente à suite et devente de suite de vente de suite et de vente de suite et de vente du la Bourse de Hewlett, à l'encent à moi adressé, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, à l'encent à la Bourse de St. Louis, la Bourse de St. Louis, la Bourse de St. Louis, la Bourse de St dans l'affaire ci-dessus. Cette propriété mise en vente pour la seconde et dernière fois, sera adjogée définitive ment au plus offrant et dernière enchérisseur, à 12 mois de crédit. l'acheteur donnant cautionnement à satisfaction portant inièrét au faux de — pour cent par an et hypo thèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement. 28 janv G. W. MORGAN, sheriff.

OUR DE PAROISSE.—J. Viosca vs. veuve Raymon Mon épouse de S. Calderon.—En vertu d'un ordre de suisie de vente à moi adressé, il sera vendu à la Bourse de Hewleit, le Samedi 21 février prochain, à 1

L'esclave SOPHIA saisie dans l'affaire ci-desen G. W. MCRGAN. Condit va: comptant.

COUR Dr. PAROISSE.—No 7391 des 1 tres.—En vertu d'un writ de ficri facias à adressé, il sera vendu à la Bourse d'Hewlett, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, le Samedi. 28 de février procham, à 1 heure après-midi, les propriétés décrites ci-après, savoir : 5 terrains dans le faubourg Ste, Marie, désignés sur

un plan particulier, dressé par Chs. F. Zimpel, daté 21 mars 1833, sous les nos. 1, 2, 3, 4 et 5, tous ces lots ayant face à la rue Foucher, ensemble avec les mnisons et améliorations qui s'y trouvent, saisis dans l'affaire de Samuel Herman et file. Conditions; comptant. G W MORGAN.

26 janv shérif OUR DE DISTRICT.—En vertu d'un writ de fiori facias et d'après le consentement des parties il sera vendo à la Bourse de Hewlett, à l'encoignu des rues de Chartres et St. Louis, le Jeudt 26 cou rant, à 1 heure de l'après-midi :

Le buit de la maison no 60, que de la Nile Levée usqu'au ler, octobre prochain. Conditions i comp ani. G. W. MORGAN, >herif SAFFEN & BODGER,

on course, a l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le jeudi 29 de janvier prochain, à une heure de l'après-midi, les propriéés mentionnées et décrites dans ledit ordre de saisie, et vendues comme suit ;—Sa-voir : qu'ils officent à vendre en gros et en détail, à des prix très

Messrs. S & B. invitent respectueusement leurs amis et le public, de venir examiner ces marchandises ; et syant ; rant chiseus p pieda en fice à la rue St. Antoine, sur 190 engagé nombre d'ouvriers en twier, qui seront tei durant pieds de profondeur. Un autre terrain situé sur la rue de Phiver, ils feront faire sur commande, toute espèce de charriots d'enlans, berceaux et paniers.

N. B-Les trafiquans de la campagne et les habitans feront bien de venir faire cheix de ces articles. 2 déc-fin

A VIS-M. JUETTE, rue de Chartres, entre les rues complant. 10 janv Toulouse et Jefferson, no 172, arrivant de France, a Vin de Lavalette blanc, vin du Rhone, en tiere

Vin d'Angoux-Mouseux en paniers, vin Champagne lere qualité, 1826, Vinsigre de via blanc d'Obléans, en tiersons et bar. Liqueurs assorties de Bordeaux, par caisses Kirsch Wasser de la forêt noire, très vieux

Kirsch Wasser de la forêt noire, très vicux Extrait d'Absynthe, lere qualité, marasquin de do Pruncs et cerises à la liqueur, dans de grands boucauts, Confitures-ecrises et gelées de grossille, Graines d'oiseaux assorties et méiées, par baril, à la liv Graine de moutarde, petils pois vords de Fiânce sees Conserves alimentaires de Coffin, de Nantes, Sardines pressées par demi-baril, encre à écrire, bon Cirage anglais en boites, ligne et fice le en boucaus, Epervier, seines et fièts pour prendre oiseaux et poissons Assortiment de fusils deschause, doubles et simples, garstolets de poche et de duel, fleurets en monttres de gens

Cannes à épéc, à poignard, à lance, à pêche, et autres Couteaux à poignard, ustensiles de chasse, tels que

Arnarajeres et autres,
Mouchoirs blancs et à tabac, tout fil et en coton, Mouch the blancs at a tanke, tout hi et en coton, Lings de table tout fil, tolie à chemises, tout fil, Toile à draps tout fil, linge de table en coton damassé, Tapis de Bruxelies, collection de jois paniers, Niere gardie pour hommes et pour femmes Coutil russe fougère et blanc tout fil Challys, et bombasines pour robes; Chemises d'hommes et femmes, teile de lin, ganta d

esux en douzaines Pièces guingliam et mousseline imprimées, pour robes Batiste à chemises, couvertures de laine grande, gilet

Gants, bas de laine, parapluies de toutes grandeurs Petits pétards rouges, par causses ; lampes en cuivre oc et à quatro becs de cabinêts, verres à quinquet, socque t sabaux pour hommes et pour femmes, socques, souliers

ouveau genre, Balais et brosses en crin de toutes espèces, Balais et brosses en erin de toutes especes, Queux et billes pour billard couverts plaqués et en métal Manteaux d'hommes et de frimmes veilleuses et briquets t lanternes et bougie en tout gênre, chapeaux de soic nontres en argent, orgues, musique, fil de Romne et autres

nubans de Boulogne, liens himoustiquaires et galons, Eau de Cologne de Jean-Marie-Farina et autres, Parfumeries, plumeaux, cols pour femmes, !assets soie et fil, bois de fusils et pièces de rechange,amadoux par liv grecques et cafetières du Levant, faience de Rouen assortie

5 janv—2m, 3ps. BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA LOUISIANE,
Nouvelle-Orléane, 3 janvier 1935. une assemblée du comité tenue le 2 du courant, Thos. Banks,
William McCawly J H Field.

t mille autres objets qui ne sont point désignés.

Jules Le Blans, Michael Mahes, Michael Mahez,
Thos Toby,
Thos. Toby fur manimement slu president dela comp,
gnie en remplacement de M. Peter Laidiaw, qui a revigat,
Tontes personnes ayant des réclamations centre ple bareau, sont priées de les présenter pour liquidations.
3 inny 8 H TURNER, socrétaire,

Département de la Trésorerie. formément à la loi, sous paine de payer me amende triple du montant de la loi.

21 janv-8

Trésorier de l'Erat.

Conditions: L'acheten de sour le vendred de sairée et de la cour le vendred tionneire, qui sont tenus d'apparaître à la cour le vendred de sairée et de sons contraires à la demande du pétitionnaire et s'oppe ser a ce qu'il soit mis en liberté—Par ordre de Phonorable la moi adressé, il sera vendre à la Bourse de Hewlist, juge de l'idite cour, ce 10 de janvier A. D. 1835. 14 jan—12 P. LE BLANC, député oreffier DEMANDE DE CHIFFONS.

AFFIN & BROWN, informent les habitans et à attisfiction pour la somme de \$400 payable le 25 de mais les de liftons de toutes expésses (excepté ceux de laine) qui les chiffons de toutes expésses (excepté ceux de laine) qui desirerant pour qu'ou derra être payée comptant.

Es personnes qui désirerant contracter pour qu'ou de l'année, et l'a A VENDRE-una maisenel un terrain, rue des l'em ED GOTESCHALK, court et.

15 janv gue de Chartres, no 100,

The second second second

QUARTIER GENERAL & RECT. L.M.



Nouvelle-Ciléans, 23 Janvier 1835 Ordre de régiment,

La line. Compagnie Kendra non élection au même parts, à partir du centre de chacune des dites rues.

di 4 février prochain, au Caté de Phillips Power, en-coignure des Champs Elysées et de la rue de la Levée, depuis 3 heures de l'après midi jusqu'à 6. Les limites de la dite compagnie sont depuis la Levée jusqu'à L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
la rue de Craps, et depuis l'Esplanade jusqu'à la rue description de l'acquéreur.

1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo, Sephers
1. L'acte de vente sera passé parde des Champs Elysées, à partir du ventre de chacune

La 7me. Compagnie tiendra son élection, le Mar li 5 février proclimin, au niême endroit, depuis 9 heu res du matin jusqu'à midi. Les limites de la dite compagnie sont les rues de la Levée et Craps les rues des Chumps Blysées et d'Enghim, à partir du centre de chacune des dites rues.

La Bine. Compagnie tiendra son élection an mêmo tien et le nieme jour, depuis 3 lieures de l'apiès midi jusqu'à G. Les limites de la dite compagnia sont depuis la rue de Craps jung d'au Bois et depuis l'E-plans de jusqu'à la rue d'Enghim, à partir du centre de cha dos dites mes.

La June. Compagnie tiendra son élection le 6 de février prochain, au Commercial Hôtel sur la Levee entre les rues Ursulines et Hôpital depuis 9 heures du matin jusqu'à midi, Les limites de la dite compagnie comprend depuis la rue des Remparts et le Bois, puis la rue il Orleans et le chemin du Bayou, & parti u centre de chacune des dites rues.

La lume, Compagnie tiendra son élection au me endioit et à la même heure, depais 3 heures de l'après-midi jusq l'à 6. Les limites de la dite com-pagnie sont de la rue des Remparts jusqu'au Lac, et lepuis la rue de l'Esplanade jusqu'au chem Bayon, A. A. SUARE 24 janv Lt. Col. Com. le 24, Regt. M de la M. L.

VENTES PAR LE M ARBHAL. Les Marguillers de l'Egliss de St. Louis de la Nouvelle

Or éans contre l'éliciane Ramos.

Or éans contre l'éliciane Ramos.

N vettu d'un ordre de fier: facian à moi adressé pai

l'honorable G. l'réval, juez conseiller de la Coust
de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerat et vente pa

blique, le vendredi 8 février 1935, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des roes St. Louis et Chartres, une négresse nommée Marie, âgée d'à peu-près 50 ans, saisse ans cette affairé.—Conditions—Comptant: B. BEAUREGARD, maréchel

El'hon M. Blache, président en la cour de cité de la Nouvelte Orléans, j'exposerai en vente publique le jeudi. 12 fevrier 1835, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et de Chártres,

4 terrains situés sel nouveau faubourg Marigny, mess

la Loi, meaurant 30 pieds de face à la ruo de Lois sur 130 pieds de profondeur. Les dits terrains sont contenus dans l'îlet formé par les rues St Anoine, Bagstelle, la Loi et Magietrale, seisis à la poureute de de H. Vitaud, duement autorisée par son mari. J Vitaud. Conditions-complent. Il janv B BEAUREGARD, marshal. Warius ou Vinesse muléice étage d'exprés étage d'exprés et un peu repasseuse, et set deux enfans during et un peu repasseuse, et set deux enfans during ou Vinesse muléire étage.

Toulouse et Jefferson, no 172, arrivant de France, à olfre en vente un assortiment de marchandiess sèches et comestibles et liquides tels que, savoir :

Vin Bordeaux, l'ere qualité, très vieux en barriques
Vin de Lavalette blanc, vin du Rhône, en tiertons.

Wanus ou Vinesse mulâtre, âgé de 3 ans et 6 meis et Eley, muistre, âgé de 15 mols, et le par lors d'un ordre de fieu factus à moi adressé par le ley, muistre, âgé de 3 ans et 6 meis et Eley, muistre, âgé de 3 ans et 6 meis et le ly, muistre, âgé de 3 ans et 6 meis et le ly, muistre, âgé de 3 ans et 6 meis et le ly, muistre, âgé de 3 ans et 6 meis et le ly, muistre, âgé de 3 ans et 6 meis et le ly, muistre par le le ly, muistre, âgé de 3 ans et 6 meis et le ly, muistre par le le ley, muistre, âgé de 3 ans et 6 meis et le ly, muistre par le le ly, muistre par le le ley, muistre, âgé de 3 ans et 6 meis et le ly, muistre par le le ley, muistre, âgé de 5 mols, et le ley, muistre par le le ley, muistre, âgé de 5 mols, et le ley, muistre, âgé de 5 mols, et le ley, muistre par le le ley, muistre, âgé de 5 mols, et le ley, muistre par le ley, muistre, âgé de 5 mols, et le ley, muistre par le le ley, muis

B. BEAUREGARD, marshel. Rustiar contre Bei

Roslar contre Beil.

N vertu d'un ordre de fiert facias à moi acressé par l'honorable C, W. Shaumburgt, juge consciller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Oriéans, j'exposerai en vente publique, innoi le 2 février 1835, à 4 beurcs p. m. sur les lieux au No. 40, rue du Cirque, an four, un lot de bols et divers autres articles, saisis dans cotte affaire.

Conditions—Constant Conditions—Comptant.
19 in wiet B. BEAUREG ARD, marshal, 19 janviet

E. McGormley contre Corbet. N vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable C W Shaumburgh, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente

publique, le Samedi 31 janvier 1935, & 4 heurre p. m. à mon bureau, rue Ste. Anne, No. 30, une nearretts, 2 miroirs, 3 tables et divers autres articles, saisis dags cette Conditions—Complent.

nvier B. BEAUREGARD, mar-hal. 19 janvier J. A. Merle contre T. Romain, N vertu d'un ordre de fieri facias è m i adressé pa

N vertu d'un ordre de neri actas à mi aurere par L'Imonorable G. Préval, juge consciller da la Courde Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique à mon burea u rue Ste' Anne, No, 30, vendredi 30 janvier 1835, à 4 heuree p. m. une table à foilette, 3 tables communes et divers articles, saisis dans cette affaire-Conditions—Comptant.

19 ianvier B. BEAUREGARD, marshal.

G. Eustis contre Echaveria N vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé pa l'honorable M. Blache, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, lundi 2 février 1835, à 4 heures peme à mon bureau, rue Ste. Anne, No. 30, le content d'un cals et divers meubles, saivis dans sette sfluire. Conditions-Comptant.

B. BEAUREGARD, mutshal.

conditions du satisfaction, garantis par les alégatrons de sa pétitien, ordonne et adjurge que la silie allégatrons de sa pétitien price et control de l'as motte courre du dit sieure, la somme de \$2,886 et spreille asomme de sa preire de sa processe d'années se control de sa précise de l'années se control de sa précise de l'années se control de sa précise de l'années de l'anné pour le raing du privilége, soit pour le montant de le dite dette.

j'al signé les présentes et y al affré le aceau de la cour, à la ville de la Nouvelle Oriéans, ce 22 de janvier 1885 et l'en 50e. de l'Indépendance des Etats Univ.

Ingement \$2826, 35 21.25 2847,60 P. LE BI.ANC, gref. 26 janv--3

que de Chartres, no 60.

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANUEZ & WHITING. PAR FEINANUS & WHITING.

B.5. sera vendu, samedi penchain, le 31 contant, à la Bourse, à midi, les propriétés suivantes, 1. un tertain situé dans la midi, les propriétés suivantes, 1. un tertain situé dans la midi, les propriétés suivantes, 1. un tertain situé dans la midi, les propriétés suivantes, 1. un tertain situé dans la midi, les propriétés suivantes, 1. un tertain les L'Île configue sous le Bour de Grande Torre, située et Amour, mesurant 27 midis peuces et peuce de profondeur sur l'autre dété dans le district de Batétarie, persèse Jeffersen, et établise dans les établissements qui s'y trouduit d'un cette de 3 dictail 10 pouces de profondeur sur l'autre de 6 8 dictaire, persèse Jeffersen, et établise ment en une sucreire coté, avec une mation de constant sur l'autre de l'autres améliorations, le tout se loue muintenant since, et d'autres améliorations, le tout se loue muintenant la midie plates, contenant une machine à sapeur de configues couverte en tailes plates, contenant une machine à sapeur de sa midiera de taille. Autres améliorations per la discontent en une personne qui s'y trouverte de dans le district de Batétarie, persèse Jeffersen, et établise en sucreire. Aven de dans le district de Batétarie, persèse Jeffersen, et établis en sur constant au manier la disconte de la contrain de la cont

20. Un do joignant le même terrais, mesurant 27 pieds

de darge, dans la profondeur, le tout mesure américaios, et toutes les banquettes ayant été payés; selon le plan déposé

tieu et le même jour, depuis 3 heures de l'après-midi jusqu'à 6. Les limites de la dite compagnie sont les rues Dumaine et Ursulines, les rues Bourbon et Rem-settes de vante à l'étude de Louis T. Caire, notaire, aux

La fine. Compagnie tiendra son élection le Mercredid février prochain, au même lieu, depuis 9 lieu res du matin jusqu'à midi. Les limites de la dite compagnie sont les rues de la Levée et des Rempirts et entre Uusulines et Esplanade, à partir du centre de charge et entre Uusulines et Esplanade, à partir du centre de charge et entre Compagnie itendra son élection le Mercredid 4 février prochain, au Calé de Philippe Power, en coignare des Champs Elysées et de la rue de la Levée, de la Levée, et au la dies prévus par la loi, et n'est vendu que pour n'avoir pas payé exaxtement le loyer de ses mois. Concluius de très cents toucauts de beau sucre. Bien administrée, et avec des forces suffisantes, cette habitation prochain, au d'à plus de très cents toucauts de beau sucre. Bien administrée, et avec des forces suffisantes, cette habitation prochain, au dra plus de très cents toucauts de beau sucre. Bien administrée, et avec des forces suffisantes, cette habitation prochain, au dra plus de très cents toucauts de beau sucre. Bien administrée, et avec des forces suffisantes, cette habitation prochain, au dra plus de très cents toucauts de beau sucre. Bien administrée, et avec des forces suffisantes, cette habitation prochain, au dra plus de très cents toucauts de beau sucre. Bien administrée, et avec des forces suffisantes, cette habitation prochain, au dra plus de très cents deux et avec des forces suffisantes, cette habitation prochain, au dra plus de très cents deux et avec des forces suffisantes, cette habitation avec les cette administrée, et avec des forces suffisantes, cette habitation avec les cette habitation avec les cette habitations au marché, pour le très de tout au vives de tout au vives de tout suffis de très cents des vectes des forces vulfisantes, cette habitation avec les cette vous dutient de tevenus cousidérables; non seulement et avec des forces vulfis au de très de tout au de tout au vives de tout au PAR J. B. BLACHE n'avoir pas payé exaxtement, le loyer de ses mois. Con- à la satisfaction de la Direction de l'Association Consoli-ditions : 6 et 13 mois de crédit en billets endossés à satis, dée des Cultivateurs de la Louisiane, avec hypothèque

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.— Succession de John T. McNetl.—Avis cet par le présent donné aux créanciers de la susdite succes déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le cautionnement souscrit par Rotwell Ballee, administrateur de ladite succession, ne crait point cancellé et accuellé et ledit administrateur décharge de ses tonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la cour.
2 janv W. F. C. DIIPLESSIS, D. ... 22 janv

toutes sutres personnes que cela peut concerner, d'avoir payable en b llets endossés à la sat Maction de la Direction à déduire, sous diz jours à dater de la présente publicaprésent donné aux créangiers de la susdite succession et à à déduire, sous dix jours à dater un injustement par fait paiement. Les acquereurs des trems de des tion, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les rempti les constitues de l'adjudication, et en attendant, les rempti les constitues de l'adjudication, et en attendant, les dite succession, ne serait po ht approuvé et homolugue, les fonds entre ses mains réparits : conformément audit compe, et ledit Nathaniel Cox, déchargé de ses fonctions et pute responsabilité
Per ordre de la cour.
23 ianv
W. F. C. DUPLESSIS, Rég.

DAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Prenves.— Succession de Mariano Pelegrino.-Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publics tion, les raisons pour l'aquelles le compte présenté par Joaquim Viosca, exécuteur tertamentaire de ladite success some, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mainsrépartis conformément andit compre et letit Joaquim Viosea décli- raé de ses fonctions et de toute embilité.—Par ordre de la cour.

AND WFC DUPLESSIS; Rég.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.— Succession de Bonaventure Martin .-- Avia est pa toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir déduire, sous dix jours à dater de la présente publica-iss, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Ve. Bonaventure Martin, administratrice de ladite succession serait point approuvé et homologué, les finds entre ser mains répartis conformément au ut compre, et ladite administrice décharges us son bilité. Par ordre de la cour. WFC DUPLESSIS, Rég.

TAT DE LA LOUISIANE.—Paroisse d'Orlèand—
Cour des Preuves.—Vente par le Régister des Tretamens.—Le jeudi 19 février 1933; à midi, j'expuserai
en vente, à la Bourse, pour compte de la sticcession de
Dembisselle Adélaide Darty f. c. le décédée, les eaclaves seuse, cuisinière et un peu repasseuse, et ses deux enfans; Marius ou Vinesse mulatre, agé do 3 ans et 6 mois et

blique, le samedi, 3; janvier 1835, à 4 heuresp. m. sur le 32 piens o pouces de ince sur 20 de protonneur, account Rail Road piès la rue Moteau, un lot de bota, et environ d'un côt à la propriété appartenant ou ayant appartenue à Jean un chantier.

21°. Woses, griffe de 16 ads, peut poser des briques à la ligne.

22°. Madrew, nègre de 26 ans, un peu charpentier, matternant ou ayant appartenue à la since de l'entre côt à celle appartenue.

21°. Moses, griffe de 16 ads, peut poser des briques à la ligne.

22°. Andrew, nègre de 26 ans, un peu charpentier, matternant ou ayant appartenue. Olivier, ensemble les bâtisses et améliorations qui a'y

Conditions de la vente :- Les esclaves la moitié comptant et l'autre moitié à six mois de crédit; la maisen et le terrain à 6 et 12 mois de crédit; le tout en billeta en dos ses à la satisfaction des parties intéressées, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

W. F. C. DUPLESSIS, Régleter.

N. B. Les actes de venté seront passés pardevant H. Pédescianx, not, pub. aux frais des acquéreurs. 16 janv

BIAT DE LA LOUISIANE—Cour ues Prouves— Paroinse d'Orleans—vente par le régister des testas menta, samedi 23 février prochain, à midi, j'exposerai en vente publique à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, les propriétés foncières et après décrites, pour compte de la succession de feu William He Ireland, que de maison, cuisinière et couturière, et boit que que

10. Un lot de terre situé dans la rue du Canál, entre les rues Dauphine et Bourgogne, syant 25 piéda 8 pouces de face sur la rue du Canal sur 120 piéda 8 pouces de face sur la rue du Canal sur 120 piéda de profendeur:
2º Quatre lots contigus de terre situé dans l'ilet No. 6, borné par les rues Philippe, Canal, Remparts et de la Commune, désigné par les Nos. 70, 71, 51, et 82. Le ler ayant 75 pieds de face rur la rue Philippe et 122 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare de lot No. 71, et 127 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare de lot No. 51, le second ayant 60 pieds de face sur la rue Philippe et 122 pieds 10 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 75. Le troisième syant 60 pieds de face sur la run des Remparts, 119 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 75. Le troisième syant 60 pieds de face sur la run des Remparts, 119 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 80, et 129 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 80, et 129 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 80, et 129 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 80, et 129 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 80, et 129 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 80, et 129 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 81, et le quatrième ayant 60 pieds de face sur la run des Remparts, 129 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 82. Et le quatrième ayant 60 pieds de face sur la run des Remparts, 129 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 83, et 127 p ads 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 83 pieds 10 pouces de face à la run des Remparts, 123 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 83 pieds 10 pouces de face à la run des Remparts, 123 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 83 pieds 10 pouces de face à la run des Remparts, 123 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 84 pieds de face à la run et s'enclique de face à la run et s'enclique de face à la run et s'enclique de f 10. Un lot de terre situé dans la rue du Canal, entre

Les capitaines de navires et de bateau-àvaneur sont prévenus de ne pas la rece-voir à leur bord, sons les peines pertées par la loi.La susdite récompense sera donné à quiconque raménera cette esclave à son maitre

JEAN JACOMI. Cinq Piastres de Récompense seront données à Colui qui conduire dans l'une des geo-

Colui qui conduira dans l'une des geoles de cet état, on chez le souseigné, la
négrouse nommée LIZE en LOUISE,
eréole du paye, agés d'unvison 33 can,
taille de cinq pieda, bien comma dans
touts la ville. Les espliaines cont paévesse de se pas le récevoir à leur hard,
sous poins d'être peutairie sobne toute
la rigeour des lois. Rus Tebappicoslar
et 8t. Jacques, au café de l'Ashonolation20 janv — S
JOSEPH SOULE.

VIS ACS cate de première quelité de la Havane,

PAS—16 caisse de 50 dont chacune, de bax de femmes blanco, bleur, mes, en débarquement du navire Orion, venant de Elam-bourg, à vendre par WHFES & cou 25 ja., v sue de la Dessare, au M VENTES A L'ENCAN

PART. MOBY & GARIDEL. sine, et d'autres amélioratione, is tout se tous en militaires, en exceptant sculement une portion de terre à dours plastres par mois, la banquette en pierres de taille, habitation, en exceptant sculement une portion de terre et payée.

20. Un do ioignant le même terrain, mesurant 27 pieds gouvernement des Etats-Unis, qui en a fait l'acquisition

TOUS les officiers, musiciers et demi d face sur la rue Mystérieuse et 33 piede par y de de professe p

remarquable, aequièrent un degré de maturité que l'on à l. Bourse.

Conditions: 6 et 13 mois de crédit, biflets endoesés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Le être affectées par le troid. On y roule encore en cu montes de vente à rétude de Louis T. Caire, notaire, aux ment, et avec le peu de forces qui s'y trouvent on obtiendrais des acquéreurs.

26 jan

Actice de vente sera parse protevant lat. Insu, segment on the contract public, any fraits de l'arquéreur.

24 janv

AROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—

Succession de John T. McNeil.—Avis est par le résent donné aux créanciers de la susdite succession et à put es autres personnes que cela jeut concerner, d'aveir à put es autres personnes que cela jeut concerner, d'aveir à guste Guérin, en è noble la surrerie, les maisons et autres delle présent publication. hâtisses et améliorations qui se trouvent sur ladite habita tion same en rien excepter.
Plus tes chevaus, bœufs, instrumens arato'res et autres

nhjets généralement quelconques attachés à ladite habita-tion. Cette habitation offre environ 300 arpens du terre cultivables en cannos à sucres et environ 50 arnens de bon-

la même époque des années 1837, 1838 et 1839, le tout payable en unes enties à la sat maction de la Direction de l'Association Consolidée, avec hppothèque jusqu'a par-fait paiement. Les acquereurs des tiens ca-dessus annonbien adjugés seront à leurs risques.

PAR T. MUSS I & GARIDEL. 23 janv.

AMEDI 31 du courent, il sera vendus à midi, à la Bourse Hewlett, d'ordre des syntics des créanciers de M. J. B. Ory, et à la folle eschère de M. A. H. Dejonge. La négresse Caudis, âgée de 20 ans. Conditions... Payable en mars 1935, en billet endossé à

satisfaction et hypothèque. L'acte de vente sera passé par 0, de Armas, not pub, sux stats des acquéreuss. PAR HEWLETT & BRIGHT.

SAMEDI, 31 Janvier, à la Bourse, la vente rom

à l'i heures du matin il como de la vente rom 4 Il heures du matin, il sera vendu, les excluse spies décrits appartenant à M. Louis A. Lemoine, à un rédit de 6 et 12 mois un billets endossés à la satisfart on

du vendeur, portant hyputhèque, les actes de vente, de vant W. Buswell, aux freie des acquéreurs. LISTE DES ESCLAVES. Garland, agé de 25 ans, bon maçõa es platrie Willis, de 19 ars. de de . Jack, de 29 ans, do . Jdams, de 30 ans, de . Tom, de 16 ans, de

Tom, de 16 an , de de Randal, de 20 ans, de do Michael, de 28 ans, do de Ned, de 19 nne, maçon commus, remise, de 39 anu, charrbiibr, coebet, laboureur et

10 °. Augustus, de 2º ans, bon manœuvre.

11 °. Bob, de 19 ans, bon laboureur et manœuvre Harrion, griffe de 15 ans, de da 140. Hermen, nègre de 33 ans, laboureur et bon fai

Dominique, micro de 15 ans, do
Bill Doyle, nêgre de 15 ans, do
William, de 17 ans, da do
Primas_de 19 ans, da de

23 °. Henry, de 15 ans, bon labbuteur et magon com

26°. Net, nègre de 11 ans, bon domestique de maison: 27°. Charles, de 14 ans, labouteur un peu maçon et on domertique de maison.

couturière et domestique de maison. 30 °. Lucy, négreuse de 19 ans, bonne domestique de

ois. 32 °. Betry, mulatresse de 14 ans, bonne domestique de

Plus, les 4 esclaves ci-après nommés : GIL, nègre agé d'environ 25 ann JERRY, do do de 27 " SAMM, do de de 29 " TERRA, du de de 29 "

TERRA, du de de 29 de De plus, environ 60 arpens de cannes eurantelheuds. Conditions: Le suedite habitation comptant, les 4 escales es désignés ci-deces, payables aums comptant. N. B. Les actes de vents sovent paratientes aux frais des nomes paratieres aux frais des nomes paratiers aux frais des nomes paraties aux frais des nomes paraties paraties aux frais des nomes paraties paraties aux frais des nomes paraties rand, notaire, aux frais des acquéreurs.

Minge, de 27 ans, bon faiseur de mortier. Charles, de 15 ans, bon leboureur et manier Dominique, mulatre de 14 ans, de

24°. Andrew, quarteron de 14 ans, do do 25°. Stephen ou Steren, mulatre de 26 ans, cuminier st

28 . Francer, mulatre de 19 ans, domes ique de maisen. 20 . Susan, mulatréene agée de 16 ans, blanchisseuse;

maison, blanchisseure et repasseuse.
31°. Malinda, quarteronne de 29 ans, bonne domeste

It à de plus sur l'habitation une étender de 150 ar-pens de terre ouverte, préparés pour la culture du coton, et une grande quantité de fourage en grenier, pour la nou-riture des animans de l'habitation; et route la quantité de terre sus-mentionnée formant la fétalité : e le susdise hábitation, est couverte de bon bois de frène, et est culti-vable. vable.

OLD PENNSYLVANIA PORTER-HOUSE No. 13, rue Dumaine, entre Levée of Condé.

No. 13, rue Dumaine, entre Levée of Condé.

J. BA GNA le tient constamment à un établisse.

Le ment un essertiment de Rière, petite littre et Cidre de New-York de première quaité, qu'il affin à vendre à ben marché.

REPlacetailles à hière et une grande quantiet d'axest lents benefiene vandes abort marché.

23 juin- a